

[ARCHIVES](#) > [AFRIQUE](#) > [AFRIQUE DE L'EST](#) > [ÉTHIOPIE](#)

Index AI: AFR
25/015/2006

2 Mai 2006

ÉTHIOPIE

Le procès pour trahison de prisonniers d'opinion s'ouvre à Addis-Abeba

Index AI : AFR 25/015/2006

ÉFAI

Embargo : mardi 2 mai 2006 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a demandé ce mardi 2 mai au gouvernement éthiopien de libérer immédiatement et sans conditions plusieurs membres de l'opposition élus au Parlement, des défenseurs des droits humains et des journalistes, dont le procès pour trahison s'ouvre ce même jour ; pour Amnesty International, il s'agit de «*prisonniers d'opinion qui n'ont ni utilisé ni préconisé la violence.*»

Amnesty International a publié un rapport *Ethiopia: Prisoners of conscience on trial for treason*, présentant une analyse préliminaire du procès, des chefs d'inculpation et des accusés – parmi lesquels figurent des avocats, des universitaires et un ancien envoyé spécial des Nations unies. Ce rapport comporte une liste de préoccupations relatives à l'équité des procès, et des recommandations au gouvernement éthiopien et à la communauté internationale.

«*Ce procès très inquiétant a des conséquences graves pour les droits humains, la liberté des médias et la démocratisation en Éthiopie*», a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique d'Amnesty International. «*Il s'agira d'un test crucial pour l'indépendance et l'impartialité de la justice éthiopienne.*»

Au total, 76 personnes doivent comparaître devant le tribunal le 2 mai pour l'ouverture des plaidoiries de l'accusation, après la procédure préliminaire. Parmi ces personnes figurent Hailu Shawel et d'autres dirigeants du parti d'opposition Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD) ; le professeur d'université Mesfin Woldemariam, fondateur du Conseil éthiopien des droits humains, âgé de soixante-seize ans et en mauvaise santé après une grève de la faim ; Yakob Hailemariam, ancien envoyé spécial des Nations unies et procureur au procès du génocide du Rwanda ; des militants d'Action Aid, de l'Organisation pour la justice sociale en Éthiopie et de l'Association des enseignants éthiopiens, ainsi que 14 journalistes de journaux indépendants.

Ces personnes sont inculpées, par groupes différents, de trahison, d'«*outrages à la Constitution*», de conspiration armée, ou de «*génocide*» - chef d'inculpation qu'Amnesty International a qualifié dans ce contexte d'«*absurde*». Presque tous ces chefs d'inculpation sont susceptibles d'entraîner une condamnation à mort.

Tous les accusés sauf trois refusent de participer à ce procès ou de présenter une défense, pour la raison qu'ils ne s'attendent pas à un procès équitable. Les trois militants de la société civile ont plaidé «*non coupable*» et ont des avocats.

Les accusés ont été arrêtés en novembre 2005 en relation avec des manifestations d'opposition au gouvernement, à la suite d'un mouvement de protestation de partis d'opposition contre des fraudes électorales présumées lors des élections du 15 mai.

En juin et novembre 2005, des forces éthiopiennes de sécurité ont abattu plus de 80 manifestants, et placé en détention des milliers de partisans de la CUD – qui sont pour beaucoup toujours détenus sans avoir été inculpés ni jugés.

Ce procès durera probablement plusieurs mois, et un observateur judiciaire de l'Union européenne y assistera.

La Mission d'observation des élections mandatée par l'Union européenne a exprimé de graves inquiétudes concernant l'équité des élections, dans un rapport intermédiaire publié en août 2005, puis dans un rapport définitif publié en mars 2006. Le Premier ministre Meles Zenawi a qualifié le rapport intérimaire de «*torchon*» et n'a pour l'instant pas réagi au rapport final. D'autres critiques de gouvernements bailleurs de fond ont reçu des démentis du gouvernement éthiopien.

La semaine dernière, les principaux bailleurs de fonds de l'Éthiopie ont renouvelé leur appel à la libération des dirigeants d'opposition et des représentants des médias et de la société civile détenus. Les ambassadeurs du groupe des donateurs ont déclaré que toutes les personnalités élues devaient pouvoir participer au processus de réconciliation politique. En janvier, le gouvernement britannique a supprimé une aide budgétaire directe au gouvernement éthiopien d'une valeur de 88 millions de dollars des États-Unis, en raison de ses inquiétudes relatives à la gouvernance et aux violations des droits humains liées aux élections controversées.

Amnesty International demande à la communauté internationale d'accentuer ses efforts pour œuvrer de manière impartiale et efficace en faveur des droits humains en Éthiopie, dans le respect des engagements en matière de droits humains pris par les gouvernements, les bailleurs de fonds et les organisations intergouvernementales comme les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne.

«Les partis d'opposition, les défenseurs des droits humains et les journalistes doivent être libres de mener leurs activités légitimes sans crainte de détention arbitraire, de procès longs et éventuellement iniques liés à des inculpations politiques, ou d'autres violations des droits humains», a souligné Kolawole Olaniyan.

Le rapport *Ethiopia: Prisoners of conscience on trial for treason* (index AI : AFR 25/013/2006) se trouve sur le site de l'organisation, à l'adresse suivante :

<http://web.amnesty.org/library/index/engaf250132006>.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Index AI: AFR
25/015/2006

2 Mai 2006